

Deuxième rencontre du « Conseil des Marais » le lundi 25 novembre à Machecoul

Discours introductif de Jean-Claude Beaulieu, président

Répondant à l'invitation d'Hubert de Grandmaison, président de l'Union des Marais Sud Loire, nous sommes heureux de vivre cette deuxième rencontre au sein du marais breton et des marais sud Loire.

1 Le Forum des Marais Atlantiques

(dia : schéma de fonctionnement)

Je vous rappelle que le Forum des Marais a pour objectif de mettre en relation constructive les différents acteurs en marais, de favoriser l'accès au meilleur des informations, de partager l'innovation technique.

Le syndicat mixte est financé par les Régions et Départements de la façade atlantique : Poitou-Charentes, membre fondateur mais également Aquitaine et depuis octobre, la Région Pays de la Loire ; la Charente Maritime, la Gironde et la Vendée. Nous sommes ouverts bien évidemment à des collaborations plus large en Bretagne, Normandie, et Nord Pas de Calais et je remercie le Diren de Haute Normandie, François LERAT d'être parmi nous aujourd'hui.

Les Agences de l'Eau Loire-bretagne et Adour Garonne soutiennent notre action depuis 98 et je les en remercie.

L'Etat est également à nos côtés, depuis octobre 2000, où nous assurons la mission de **pôles-relais du Plan d'Action Gouvernemental en faveur des Zones Humides** ; il existe six autres pôle relais avec lesquels nous développons des échanges réguliers.

Rappelons que le Forum des Marais Atlantiques n'exerce pas de responsabilité de gestion des marais (maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage) qui est du ressort des structures locales en place.

- **Le comité syndical** est l'instance délibérante ; nous nous réunissons 4 fois par an.
- **L'équipe technique** est actuellement composée de 8 personnes et animée par Laure Callens
- Deux comités de réflexion et d'échanges permettent de rendre compte des besoins des gestionnaires et de faire évoluer les actions entreprises :
 - le **comité scientifique** créé en décembre 2000.
 - le **Conseil des Marais**, dont nous nous vivons la seconde rencontre.

Pour nous, le Conseil des Marais, au côté du Comité syndical et de l'équipe technique, doit pouvoir être l'instance des intelligences partagées, celle qui permet d'affiner les besoins, de faire part des avancées au sein des marais atlantiques et de proposer les actions à entreprendre ensemble.

Pour cette deuxième rencontre, il nous importe de structurer le Conseil afin qu'il puisse devenir un porte-parole des acteurs des marais littoraux qu'ils aient des responsabilités politiques, privées, publiques ou économiques. Nous souhaitons que cette assemblée puisse contribuer :

- A rendre efficace les actions entreprises dans les territoires par de multiples acteurs au sein de différents programmes ;
- A développer une vision élargie de la qualité des marais, que nous pourrions appeler « qualité stratégique »

(dia sur le déroulement de la matinée)

Nous consacrerons donc notre après midi à ébaucher une organisation pérenne des acteurs au sein du Conseil des Marais Atlantiques. Pour ce faire, nous avons confié à Henry OLLAGNON, professeur à l'Institut Agronomique de Paris Grignon, spécialiste de la gestion du vivant et des stratégies patrimoniales la mission de nous accompagner.

(dia sur le déroulement de la matinée)

Ce matin nous aborderons ensemble, trois questions qui sont communes aux marais littoraux : la mise en œuvre de Natura 2000, la lutte contre la jussie, la valorisation économique des marais par l'élevage. Pour chacune de ces questions, après une introduction proposée par l'équipe du Forum, nous donnerons la parole à trois orateurs et nous engagerons un débat avec vous tous. Je vous invite à exprimer vos analyses et vos propositions très librement sur ces questions importantes pour nous tous.

Ensuite, avant le déjeuner, nous évoquerons les projets qui seront présentés dans le cadre de la politique régionale européenne par le programme Interreg III B Arc Atlantique. Un mot de la coopération des Régions

2 Rappel des actions engagées au sein du Forum des Marais atlantiques

Avant d'engager les débats, je vais vous présenter les actions que nous avons mis en œuvre avec vous tous cette année.

Les actions développées sont toutes réalisées en partenariat avec différentes structures agissant au sein des marais :

- Les collectivités, les syndicats de marais, les syndicats mixtes,
- les Chambres d'agriculture, les ADASEA, l'Union des Marais de Charente-Maritime ; les fédérations de pêche,
- les organismes de recherche : le CEMAGREF, l'INRA, IFREMER et les laboratoires universitaires ;
- les organismes publics : les Agences de l'Eau, l'Institut Géographique National
- les collectivités régionales et départementales et leurs structures associées ; le Comité syndical a d'ailleurs adhéré à l'Association Nationale des Elus des Zones Humides.

Un de nos soucis principaux est de bien connaître et diffuser les savoirs faire et les expériences. Ainsi cette année, plusieurs outils de communication et de mise en réseau vous ont été proposés. Nous poursuivons également l'animation de groupes autour d'aspects plus techniques et/ou méthodologiques.

1. Actions liés à l'information et au réseau

(dia avec couverture lettre + photo centre de doc)

Cette année, nous avons initié « **la lettre du Forum des Marais** » ; le deuxième numéro se trouve dans vos dossiers ; nous y avons donnée la parole à différents acteurs concernés par Natura 2000 et nous y présentons les rencontres sur l'anguille en marais. Je souhaite que cette lettre soit, trois fois par an un rendez vous entre tous les acteurs des marais littoraux. N'hésiter pas à appeler Florence Lecossois, notre chargé de communication, si vous souhaitez y apporter un témoignage.

Pour faciliter la diffusion des connaissances, de nouveaux services sont proposés par notre **centre de ressources documentaires** : la diffusion sélective de l'information et des dossiers thématiques. N'hésiter pas à appeler Cristelle Boucard, notre documentaliste pour toute demande.

(dia sur le site web et le système d'information)

Vous pouvez également avoir accès à plusieurs informations à partir de notre **site web** ; lui-même relié au site portail national sur les zones humides.

Cette année, nous l'avons enrichi d'une liste de nos publications mais aussi des premières fiches du **système d'information décrivant les structures et les actions en marais atlantiques**. Ce système continuera d'être enrichi marais par marais et mis à jour régulièrement. En 2003, un développement informatique permettra de vous proposer un mode d'interrogation et de mise à jour plus dynamique mais aussi de le connecter à d'autres systèmes régionaux et nationaux avec la possibilité de cartographie numérique.

(dia sur les rencontres « agents de marais »)

Depuis 3 ans, nous proposons aux jeunes qui ont été embauché dans le cadre du dispositif emploi-jeune sur des missions liés aux marais de se retrouver une fois par an autour de thèmes liés à l'eau et de visites commentés de marais. Ce réseau qui comprend plus d'une cinquantaine de jeunes dans des structures variées, est soutenu par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

La dernière rencontre a eu lieu au Parc Naturel Régional de Brière et a permis d'évoquer les questions liés à la jussie, à l'écrevisse mais aussi à la valorisation économique du roseau. Les différents participants apprennent ainsi à se connaître et peuvent par la suite mobiliser ce réseau en fonction des problèmes qu'ils rencontrent dans leurs marais.

(dia sur les missions nationales et la mission « pôle relais »)

Le 2 février est une journée mondiale des zones humides ; elle est organisée par le Comité RAMSAR qui met en œuvre la Convention internationale de protection des zones humides ; La dernière Conférence des Parties a eu lieu la semaine dernière à Valence en Espagne. Beaucoup de structures organisent ce jour là une information grand public sur les enjeux des zones humides.

Le Forum, dans le cadre de sa mission pôle relais du Plan Gouvernemental en faveur des zones humides, en profite pour proposer une journée « portes ouverte ». Rendez vous donc Dimanche 2 Février 2003 à Rochefort ou dans vos marais.

2. Outils et groupes de travail spécifiques

Nous avons poursuivi les axes plus techniques de nos travaux avec les partenaires :

- **Rendre compte de la qualité biologique des milieux aquatiques**

Plusieurs rencontres vous ont été proposées sur ce thème :

- ✓ Le séminaire du 25 février à Coulon préparé en partenariat avec le Parc Interrégional du Marais poitevin : « entretien qualitatif des milieux aquatiques de marais »
- ✓ Un audit auprès des gestionnaires locaux pour discuter avec eux de la manière dont ils intègrent le suivi de la qualité biologique dans leur différentes opérations de gestion :

En Loire Bretagne, cette mission a été réalisée dans le cadre d'un partenariat avec l'équipe pluridisciplinaire du Plan Loire Grandeur Nature dans le cadre d'un travail de DESS de Tours. La jeune étudiante, Pascale Larmande a d'ailleurs été majeure de sa promo !

En Adour Garonne, c'est Loïc ANRAs, notre hydrobiologiste, qui est allé à la rencontre des gestionnaires.

Nous avons participé activement aux différents comités mis en place en Pays de la Loire sur les questions relatives aux problèmes de la jussie ; nous détaillerons ce point autour de la deuxième table ronde de la matinée.

- **Restaurer et valoriser l'anguille en marais**

(dia sur les deux séminaire)

Un nouveau séminaire sur la préservation de l'anguille en marais littoraux et les possibilités de valorisation de ce produit emblématique a eu lieu en juin 2002.

Il a permis de dresser le bilan des différents textes réglementaires qui encadrent les possibilités de préservation et valorisation de l'anguille en marais. Un premier dialogue s'est également engagé avec les pêcheurs professionnels qui sont plus localisés en rivière et en estuaire.

Un travail d'audit a là aussi été mené dans le cadre d'un DEA co-encadré avec le CEMAGREF de Bordeaux.

Les actes du séminaire sont disponibles sur demande.

- **Développer des outils partagés de cartographie numérique**

Nous poursuivons le développement d'outils SIG permettant de décrire le réseau hydraulique et les différents actes de gestion.

(dia sur le marais de Brouage)

Cette année, nous avons testé dans les marais de Brouage, l'utilisation de BD Topo (format numérique ; qui est juste au 1/5000) pour densifier la base nationale qui décrit le réseau hydraulique : BD Carthage. Ce travail a pu se faire grâce à une convention de partenariat avec IGN dont je salue ici la présence de deux de ses directeurs d'Agence. Cette base géographique, BD TOPO, peut constituer un très bon support commun à plusieurs partenaires pour décrire les différentes opérations qui se déroulent en marais. Il importe que nous apprenions à nous en servir de manière optimale avec des règles de partage et d'enrichissement des données.

(dia sur les dates des prochains rendez vous carto)

Pour diffuser ces méthodes, plusieurs rendez vous vous sont proposés prochainement :

En fin de semaine au Forum des Marais pour la restitution de la densification de BD Topo

Plusieurs sessions de formation vous sont proposés ; la première aura lieu les 15-16-17 janvier.

J'en profite pour vous présenter nos nouveaux collaborateurs : Philippe BOUDEAU qui remplace Emmanuel JOBIN maintenant au SMIC 17 et Anthony GUIONNEAU qui a terminé sa licence SIG au Forum.

- **Valoriser les produits marais**

(dia sur les produits marais)

Nous avons proposé, à la fin de l'année dernière, avec la Chambre d'agriculture de Charente Maritime, une première rencontre des producteurs qui offrent des produits issus des marais. Nous avons pu constater que ces produits sont très divers et que

les producteurs peuvent se sentir isolés dans leur démarche de valorisation. Cette année, nous proposons un nouveau séminaire qui aura lieu le 28 janvier et non le 17 décembre comme initialement prévu. Il mettra l'accent sur les différentes expériences des producteurs pour créer des signes de qualité et sur le soutien que peut apporter les collectivités dans de telles démarches.

Voilà donc les principaux temps forts que nous vous proposons.
Et je laisse maintenant place au débat à partir de nos tables rondes.

3 Ouverture des tables rondes

Nous démarrons par la table ronde concernant la jussie et j'invite François LERAT, diren de Haute Normandie, Thierry Lecomte ingénieur au PNR du Marais Vernier, Christian Pelfrene à venir nous rejoindre. Jacques Oudin étant retenu au sénat, c'est Alain de la Garanderie qui présentera les interrogations des élus du site du marais breton.

Je laisse la parole à Laure pour introduire cette table ronde.

Pour la deuxième table ronde, sur les questions de la jussie, j'appelle à venir nous rejoindre Michel Lacouture, Claude Naud, président de la CLE du SAGE de Grand Lieu et Rolland Matrat de la Diren Pays de la Loire.

Je donne la parole à Loïc Anras pour introduire cette table ronde.

Pour la troisième table ronde, sur la valorisation de l'élevage en marais, j'appelle Jean-Louis Leonard, Bernard MORILLEAU, secrétaire de la Chambre d'agriculture de Loire Atlantique, Jacques Maroteix, président de la Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime et Thierry Groult de la DDAF de la Vendée.

Je donne la parole à Gilbert MIOSSEC pour introduire cette table ronde.

Pour finir, nous avons souhaité élargir nos débats à des projets de coopération européenne qui sont en train de se construire dans le cadre du programme INTERREG III B de l'Arc Atlantique. Laure va vous présenter un projet que nous organisons sur l'utilisation stratégique de l'outil SIG en marais ; François LE CALLO, paludiers de Guérande va vous présenté un projet de valorisation du sel, projet organisé par l'Association des Chambre de l'Agriculture de l'Arc Atlantique et Olivier AUDY, du Conseil Général de la Gironde, va vous présenter un projet de suivi de l'anguille dans les bassins versants européens.